



Politique de confidentialité

Date de mise à jour : 22 septembre 2023

POLITIQUE DE GOUVERNANCE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE ALC AVOCAT INC. (ci-après la « Politique »)

INTRODUCTION

En tant que cabinet d'avocats, nous procédons à la collecte, à l'utilisation, à la conservation et à la communication de vos Renseignements personnels dans le but de fournir notre prestation de service professionnelle et d'accomplir les mandats juridiques qui nous sont confiés.

La Politique prévoit les rôles et responsabilités des membres du personnel de ALC Avocat afin d'assurer la confidentialité des Renseignements personnels collectés.

En plus de nos obligations relativement aux Renseignements personnels contenus dans les présentes, nous sommes conformes à nos obligations professionnelles et déontologiques, notamment quant au respect de notre secret professionnel.

Si vous avez un quelconque questionnement à l'égard de vos Renseignements personnels conservés par ALC Avocat, vous pouvez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels, soit Me Ali Chahadi (ci-après le « **Responsable** »), à l'adresse courriel suivante : achahadi@alcavocat.com

Dans la présente politique, un renseignement personnel signifie tout renseignement qui concerne une personne physique et qui permet, directement ou indirectement, de l'identifier (ci-après les « **Renseignements personnels** »)

CONSENTEMENT

La présente Politique a pour objectif de vous informer de nos pratiques quant à la collecte, l'utilisation, la conservation, la communication et la destruction de vos Renseignements personnels. En transmettant vos Renseignements personnels par tout moyen, vous accordez votre consentement à ALC Avocat afin de traiter vos Renseignements personnels, conformément aux obligations et modalités prévues dans la présente politique.

LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS COLLECTÉS

ALC Avocat collecte vos Renseignements personnels ci-dessous lorsque vous communiquez avec nous par tout moyen (par courriel, par téléphone, sur notre site Web, etc.) :

Renseignements personnels

- Noms;
- Numéro de téléphone;
- Date de naissance;
- État civil;
- Adresse résidentielle;
- Adresse électronique;
- Pièces d'identité;
- Antécédents judiciaires;
- Informations financières;
- Tout autre Renseignement personnel nécessaire à l'accomplissement de notre mandat.

Lorsque ALC Avocat recueille vos Renseignements personnels auprès d'une autre entreprise, vous pouvez contacter le Responsable afin d'être informé de la source de cette collecte.

UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

ALC Avocat utilise vos Renseignements personnels dans le cadre des mandats qui lui sont octroyés pour les fins suivantes :

- Vous identifier, mettre à jour vos Renseignements personnels et effectuer toute autre vérification interne requise;
- Procéder à l'ouverture, la mise à jour et la fermeture de votre dossier client;
- Fournir notre prestation de service;
- Procéder à l'amélioration continue de nos services offerts;
- Nous conformer à nos obligations légales et déontologiques en tant que cabinet d'avocat;
- Évaluer votre candidature d'emploi ou de stage;
- Divulguer au Barreau les renseignements nécessaires en cas de plainte et collaborer aux enquêtes disciplinaires, à la conciliation, à l'arbitrage des comptes d'honoraires et des audiences;
- Pour des fins de développement afin de nous permettre constamment d'améliorer notre site Web et nos services offerts;
- Vous transmettre des informations concernant nos différentes activités et nos offres de services professionnels, étant entendu que vous pouvez retirer votre consentement en tout temps;
- À des fins de prévention et de détection de la fraude ou d'évaluation et d'amélioration continue de nos mesures de sécurité;
- Afin de répondre à toute demande ou question de votre part ou d'un intervenant dans le cadre d'un mandat;
- Vous transmettre des communications transactionnelles, telle une facture d'honoraires pour les services rendus; et
- À des fins de publicité et de développement des affaires, incluant des invitations à des activités promotionnelles.

ALC Avocat utilise vos Renseignements personnels uniquement aux fins prévues à la présente Politique et s'engage à obtenir votre consentement pour toute autre utilisation qui n'est pas prévue aux présentes, sauf en cas d'exception prévue à la loi.

COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

ALC Avocat a des obligations déontologiques et professionnelles et ne divulgue en aucun cas des Renseignements personnels protégés par le secret professionnel sans avoir obtenu au préalable une renonciation de notre client à ce privilège ou dans les cas que nous sommes obligés de communiquer des Renseignements personnels en vertu d'une loi applicable.

ALC Avocat communique les Renseignements personnels avec les personnes/entités suivantes :

- Nos prestataires de services;
- Nos partenaires commerciaux;
- Toute autorité gouvernementale afin de répondre à une obligation légale;
- Les intervenants au dossier, incluant les experts, les différents professionnels impliqués dans le mandat, les parties adverses et leur conseiller juridique ayant besoin d'avoir accès

aux Renseignements personnels dans le contexte d'une procédure judiciaire ou d'une opération commerciale

Lorsque ALC Avocat communique des Renseignements personnels à une personne/entité susmentionnée, des mesures sont mises en place afin d'assurer la confidentialité et la sécurité des Renseignements personnels.

Seulement les Renseignements personnels qui sont raisonnablement nécessaires afin de permettre aux tiers d'accomplir ses fonctions envers ALC Avocat ou dans le cadre d'un mandat sont communiqués.

ALC Avocat s'engage à obtenir votre consentement afin de communiquer ou de transmettre vos Renseignements personnels à un tiers qui n'est pas visé par la présente Politique, sauf en cas d'exception prévue par la loi.

SÉCURITÉ DES DONNÉES

La sécurité de vos Renseignements personnels est très importante pour nous. Nous déployons nos meilleurs efforts afin de mettre en place des mesures de sécurité efficaces dans le but d'assurer la confidentialité des Renseignements personnels. Nous avons mis en place des mesures de sécurité physiques, organisationnelles, contractuelles et technologiques appropriées et raisonnables afin de protéger vos Renseignements personnels contre la perte ou le vol et contre l'accès, la divulgation, la copie, l'utilisation ou la modification non autorisés par tiers.

DURÉE DE CONSERVATION

Vos Renseignements personnels sont conservés tant qu'il est nécessaire de les conserver pour les fins prévues à la présente Politique et sous réserve d'un délai de conservation prévu par la loi.

Lorsque les fins auxquelles vos Renseignements personnels ont été recueillis sont accomplies et à l'expiration de tout délai de conservation prévu par la loi, vos Renseignements personnels seront détruits ou anonymisés par ALC Avocat.

Il se peut que nous conservions certains des renseignements à des fins analytiques, de comptabilité ainsi qu'à des fins d'intégrité de la tenue des comptes et de prévention de la fraude, de recouvrement de frais exigés, de conformité à nos obligations déontologiques, d'application des conditions d'utilisation, de prise de mesure nécessaire à la protection de l'intégrité du site Web ou de ses utilisateurs ou de toutes autres mesures permises par la loi.

De plus, si certains de vos renseignements ont été fournis avec votre consentement à des tiers, l'utilisation et la conservation de vos renseignements seront assujetties à la politique de ces tiers et ALC Avocat ne peut en aucun cas être tenu responsable.

DROIT D'ACCÈS ET DE RECTIFICATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Il est important que les Renseignements personnels que nous détenons à votre sujet soient exacts et à jour. Veuillez nous tenir informés si vos Renseignements personnels changent.

Vous avez le droit de demander l'accès et de corriger les Renseignements personnels que nous détenons à votre sujet.

ALC Avocat s'engage, à votre demande, à vous confirmer l'existence de vos Renseignements personnels, vous en donner communication et vous permettre d'en obtenir copie dans un format technologique structuré et couramment utilisé.

Vous disposez du droit d'exiger que soit rectifié un Renseignement personnel qui est inexact, incomplet ou équivoque, ou que soit supprimé le Renseignement personnel si sa collecte, son utilisation, sa communication ou sa conservation n'est pas autorisée par la Loi.

Vous disposez du droit d'exiger que ALC Avocat cesse la diffusion de vos Renseignements personnels lorsque la diffusion de ceux-ci contrevient à la loi, à une ordonnance judiciaire ou que les conditions suivantes sont réunies : i) vous cause un préjudice grave relatif au respect de votre réputation ou de votre vie privée, ii) ce préjudice est manifestement supérieur à l'intérêt du public de connaître ce renseignement ou à l'intérêt de toute personne de s'exprimer librement et iii) la cessation de la diffusion demandée n'excède pas ce qui est nécessaire pour éviter la perpétuation du préjudice. Dans tous les cas, votre demande d'accès ou de rectification doit être faite par écrit en justifiant votre identité à titre de personne concernée par les Renseignements personnels.

Le Responsable s'engage à répondre à votre demande écrite dans un délai de 30 jours suivant la réception. L'accès à vos Renseignements personnels est gratuit, sauf si des frais raisonnables peuvent être exigés pour la transcription, la reproduction ou la transmission de ceux-ci.

Advenant un refus d'acquiescer à votre demande, le Responsable s'engage à motiver sa décision et à vous indiquer la disposition de la Loi sur laquelle ce refus s'appuie, des recours qui s'offrent à vous et du délai dans lequel ils peuvent être exercés. Le Responsable s'engage à vous prêter l'assistance requise afin de vous aider à comprendre le refus.

Le Responsable s'engage à délivrer sans frais une copie de votre Renseignement personnel modifié ou ajouté ou, selon le cas, une attestation de la suppression de votre Renseignement personnel. Il s'engage de plus à notifier, sans délai, toute personne qui a reçu les renseignements dans les six mois précédents la demande de la personne concernée et, le cas échéant, à la personne de qui elle les tient.

Le Responsable s'engage à conserver le Renseignement personnel faisant l'objet de votre demande d'accès ou de rectification pour le temps requis pour vous permettre d'épuiser vos recours prévus par la loi.

RETRAIT DE VOTRE CONSENTEMENT

Vous disposez, en tout temps, du droit de retirer votre consentement à la communication, à la conservation ou à l'utilisation par ALC Avocat de vos Renseignements personnels. Pour ce faire, veuillez contacter notre Responsable aux coordonnées prévues à la présente Politique.

Toutefois, lorsque les Renseignements personnels sont nécessaires à l'exécution du mandat, le retrait de votre consentement peut entraîner le refus ou l'impossibilité pour ALC Avocat de fournir sa prestation, le cas échéant.

MODIFICATION DE NOTRE POLITIQUE

ALC Avocat s'engage à procéder à la publication de toutes les modifications apportées à la Politique. Si nous apportons des modifications importantes à la manière dont nous traitons les Renseignements personnels, vous en serez informés.